

L'Assemblée Générale s'est tenue le 17 novembre 2018 à l'ENSCR.

Présents : Claude PHILIPPE, président, Alain LAPLANCHE, trésorier (détenteur de 5 pouvoirs), Michel JUHEL, Nicolas NOIRET et Elisabeth PHILIPPE, membres du bureau.

I- Introduction du Président, Claude PHILIPPE :

Il fait un point sur l'UNIR (association de 7 entités : EHESP, ENS, ENSCR, INSA, Sciences Po, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2). Il rappelle que ce rapprochement est une volonté du Ministère, appuyé par Rennes Métropole et la Région. « Le mode de fonctionnement n'est pas encore arrêté mais nous serons vigilants à ce que l'Ecole n'y perde ni son âme ni son rayonnement».

II- Rapport moral : Rappel des actions de l'année :

- Fin de la mise en place du site internet. A noter : des offres d'emplois et de stages qui sont en augmentation sur le site. Globalement, la fréquentation est en hausse, en particulier sur les rubriques « annuaire », « offres d'emploi » et « bourses ». Les actualités du bandeau font partie également du hit-parade des consultations.
- Deux clusters fonctionnent bien : les Clusters Ouest et Paris qui en sont à 2 réunions chacun. Le Cluster Nord (1 réunion l'an dernier) a besoin d'être relancé. Avis aux amateurs.
- Conformité RGPD
- Subventions de stages
- Mise à jour de notre fichier ENSCR au sein du fichier IESF

III- Rapport financier du trésorier, Alain LAPLANCHE :

COMPTE FINANCIER 2017

RAPPEL DES COMPTES FINANCIERS DES ANNEES PRECEDENTES

Rubrique	2017 Crédits	2017 débits	2016	2015	2014	2013
Solde 1 janvier	9837,34		8457,52	6368,36	8563,83	19272,01
Gala					6141,00	
Cotisations	10199,00		10119,00	9302,00	10235,00	10464,55
Intérêts PS			2,32	2,89	1,54	
Placements	1000,00				5000,00	Annuaire
Reprise						11943,99
Site internet		11832,00	2043,00	24,00	6479,10	ACOPE
					Gala	980,00
Subventions élèves		2400,00	2700,00	4215,00	2775,00	3825,00
Cotisations (ISF, UNAFIC...)		2052,00	1905,98	1825,01	1828,20	1828,60
Affranchissement		1108,41	1882,23	1097,60	2425,94	519,25
Gestion		1,17	208,76	27,41 -	-	22,89
GALA Recettes	9620,00	-	-		24,77	-
GALA Dépenses		9482,66	1,53	26,71-	-	
Total	30656,34	26876,24	8741,50	7215,73	18573,01	19019,73
Solde 31 décembre	3780,10		9837,34	8457,52	6368,36	8563,83
Placements	6262,08		7337,90	7337,90	7255,88	2167,58
Total Trésorerie	10042,18		17175,24	15795,42	13624,24	10731,41

REMARQUES:

- Les recettes et les dépenses du gala ont été équilibrées (gain de 137,34€)
- Le niveau de cotisation est resté stable mais il a fallu de nombreuses relances en fin d'année et un versement exceptionnel d'un ancien qui a réglé 5 années de retard.
- En 2017, le nouveau site a été entièrement financé. Le coût total du site s'élève à 13875,00€.
- Les autres postes de dépenses sont des postes récurrents : affranchissements (envoi annuel), subventions versées aux élèves et les cotisations aux différents organismes auxquels l'association est affiliée. Je rappelle qu'une assurance dans l'exercice de sa fonction d'ingénieur est, pour ceux qui cotisent, incluse dans ces cotisations.
- Nous avons pioché dans notre trésorerie pour régler la facture du site. IL reste un peu plus de 10 000€ en trésorerie.

Notre gestion est la plus rigoureuse possible et ce sont vos cotisations qui nous permettent de fonctionner.

Nous espérons que les offres d'emploi mises sur le site permettent aux plus nombreux de s'insérer dans la vie active ou de trouver un nouveau travail.

Je rappelle nos contacts : à l'Ecole, Anne Cécile SOHIER (Fabro) 02 23 23 80 85 et anne-cecile.fabro@ensc-rennes.fr

Mon téléphone 06 82 20 21 62 et mon mail si j'arrive à récupérer ma messagerie alain.laplanche@ensc-rennes.fr (sinon alain.laplanche34@gmail.com)

Toutes vos idées sont bonnes pour dynamiser notre association.

N'oubliez pas de nous informer de vos divers changements : adresse, travail, téléphone, mail.... C'est extrêmement important.

A noter : 290 cotisants en 2018.

IV- Questions diverses :

Annuaire : regarder si une extraction est possible pour faire un nombre limité d'impressions (annuaire papier). Autre possibilité : remise d'une clé USB aux étudiants à leur sortie. Il faut penser à mettre à jour ses coordonnées dans l'annuaire sur le site.

Cotisation : il est décidé une cotisation à 0€ pour les étudiants qui sont encore à l'école, et 10€ pour les étudiants diplômés qui poursuivent leurs études en dehors de l'école ainsi que pour les demandeurs d'emploi.

Centenaire de l'Ecole : le Trésorier enverra un courrier avec les détails du centenaire. Diverses possibilités sont soumises quant à la date, au lieu et au contenu de la Soirée de Gala.

- Un vote est organisé à l'issue de cette Assemblée qui, à l'unanimité, donne quitus à l'association sur le rapport moral et sur le rapport financier.